

Réunion du 8 novembre 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 76
Nombre de votants : 90

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jean-Luc NOURY, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Gérard IRIART, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Sylvie DARRIEU (suppléante de M. Marc PEREZ), Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU,

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Corinne LAMARQUE (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), José FLORES (pouvoir à M. Daniel PÉDEPRAT), Daniel PÉDEPRAT (pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Mathias DUCAMIN (pouvoir à M. Bertrand VERGEZ-PASCAL), Laurent CHERITI, Hervé LAFITTE (pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Patrick WARRYN, Marie-Christine LUPIET, Marlène LE DIEU DE VILLE, Albert LASSERRE-BISCONTE (pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Corinne CARRIAT (pouvoir à M. Lucien PRAT), Jean-Pierre FAYET (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Anne-Lise GENNEVOIS (pouvoir à M. Gérard IRIART), Françoise RAMANANTSOA (pouvoir à M. Patrice LAURENT), Anita BEUSTE (pouvoir à M. Lindsey DEARY), Marie DE MORO (pouvoir à Mme Céline LEMBEZAT), Carole LARRIEU (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Marc PEREZ, Francis GRINET (pouvoir à Mme Amandine PAINSET), Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 6 : PROGRAMME LEADER : PRESENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE PROGRAMME DE SIGNALISATION ET SIGNALETIQUE DES ZONES ECONOMIQUES

Rapporteur : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ

La communauté de communes de Lacq-Orthez s'est engagée en 2015 dans la réalisation d'un schéma directeur intercommunal de jalonnement directionnel. Dans ce cadre, elle a lancé une étude de jalonnement des services et des activités sur l'ensemble du territoire, et il est apparu évident que la problématique de la signalisation des zones d'activités devait également être traitée :

- pour apporter une solution en termes de signalisation des entreprises et limiter ainsi le réflexe de signalisation sauvage,
- pour harmoniser la signalisation sur l'ensemble des 23 ZA et 4 plateformes industrielles.

Ce programme répond donc à plusieurs enjeux :

- réaliser un projet transversal sur l'ensemble du territoire,
- favoriser le déplacement des usagers, prestataires, fournisseurs vers les zones d'activités et les entreprises implantées,
- harmoniser la signalisation des zones économiques sur l'ensemble du territoire,
- rendre un service aux entreprises, favoriser leur localisation par le développement de l'adressage,
- réduire la signalisation sauvage.

Compte-tenu des contraintes budgétaires, cette opération se décompose en plusieurs phases :

- le rabattement vers les zones économiques sur l'ensemble du territoire à partir de septembre 2016,
- la réalisation de la signalisation de positionnement des entrées et sorties de zones en 2019,
- l'implantation de la signalisation d'adressage (repérage des rues et numéros des adresses) de l'intérieur des ZA, fin 2019, début 2020,
- la mise en place de points d'informations (RIS) en 2021.

Au regard de la dimension collective et transversale du projet, une demande d'accompagnement du projet par le programme LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) du GAL (Groupe d'action locale) Lacq Orthez Béarn des Gaves est proposée. Ces dépenses sont relatives à la fourniture et à la pose de panneaux de signalisation.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET	MONTANT	%
CCLO	55 715,95 €	73,59 %
Subvention LEADER	20 000,00 €	26,41 %
Total financement	75 715,95 €	100 %

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de solliciter** les partenaires financiers suivant le plan de financement prévisionnel proposé ci-dessus,
- **d'autoriser** son Président à engager toutes les démarches administratives nécessaires à l'obtention de ces subventions.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Patrice LAURENT

